

Fiche de lecture :  
Marc FUMAROLI,  
*L'Etat culturel, essai sur une religion moderne*

David MENIDREY

UE 312  
La culture : éléments philosophiques pour sa médiation  
2012 / 2013

Marc Fumaroli est né à Marseille le 10 juin 1932. Après une enfance passée à Fès, il fait ses études secondaires à Marseille. Il obtient l'Agrégation de lettres classiques en 1958 et devient docteur ès Lettres en juin 1976. Après avoir été maître de conférences à Paris IV-Sorbonne, il est élu professeur au Collège de France en 1986. Spécialiste de la rhétorique, il participe à la fondation de la Société internationale pour l'histoire de la rhétorique. En 1995, il succède à Eugène Ionesco à l'Académie Française, puis en 1998 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il publie *l'Etat Culturel* en 1991, qui obtient le Prix de l'Essai de l'Académie Française. Malgré cette récompense, ce livre a suscité un débat lors de sa sortie, certains lui reprochant des attaques parfois faciles et une argumentation douteuse, notamment Joël Roman dans une réponse-critique parue dans *Esprit* en septembre 1991, d'autres comme Michel Schneider, dans son ouvrage *La Comédie de la culture*, soutinrent son propos .

Dans cet ouvrage, Marc Fumaroli dénonce le dirigisme culturel qu'a introduit Malraux en France et dont le gouvernement des années 1980 a cherché à perpétuer. Cette politique, instrument de propagande de l'Etat, a dénaturé l'identité culturelle de la France qui était pourtant si rayonnante par le passé. Cet essai se déroule en deux temps. Dans une première partie, l'auteur revient aux origines de l'Etat culturel et donne les références historiques qui permettent d'en définir les responsables. Dans un second temps, il analyse les caractéristiques de cette politique sous tous ses aspects et vise à donner des solutions.

## Introduction : IL MONDO NUOVO

Marc Fumaroli débute son propos par un état des lieux des structures culturelles françaises. Leur méthode de communication relève du marketing commercial, utilisant slogans et publicités. De plus, la culture est décentralisée par choix politique de l'Etat, et la province cherche à reproduire le modèle parisien en créant des structures nommés parfois « Lieux », parfois « Espaces » ou encore « Centres », sur la base des Maisons de la Culture créées dans le but de dynamiser la culture dans la France entière. Cela répond donc à une politique constructiviste de la France dans le domaine de la culture, et dont le philosophe constate un consensus général.

André Malraux est désigné comme l'instigateur de cette politique, qualifié même de « prophète de la culture d'Etat » (p. 17) par l'auteur. Jack Lang en est son héritier politique mais de nombreux penseurs et essayistes se sont réclamés de la pensée malrucienne, en dénonçant l'élitisme du modèle éducatif et culturel français qui prévalait jusqu'alors.

Alors que dans les pays anglo-saxons, le rôle que l'Etat doit jouer dans les pratiques culturelles de ses citoyens est vivement débattue, la France a, quant à elle, été le lieu d'un consensus général.

L'évolution de la société dans les pays occidentaux a permis à la population de se consacrer aux loisirs, ce à quoi le sport et la télévision ont répondu. Or, la télévision (comme l'éducation) est sous le contrôle de l'Etat, contrôle que le philosophe compare à de la propagande. La culture tient une place particulière dans les choix politiques de l'Etat car elle dispose d'un ministère qui lui est propre alors qu'elle est étroitement liée avec la télévision,

qui dépend du Ministère de la Communication, et de l'éducation, qui a elle aussi un ministère qui lui est propre. L'Élan culturel amorcé en 1959 par Malraux et amplifié depuis 1981 est donc un élan éminemment politique. Or, l'évaluation de la qualité de l'apport culturel de cet élan est mesurée selon de mauvais paramètres : l'aspect quantitatif prime sur le qualitatif. Il y a plus de musée et la fréquentation a augmenté, mais elle a engendré un affaïssement de l'identité culturelle du pays.

Le problème de la France, c'est que la démocratie qui la définit aujourd'hui n'est pas le résultat d'une évolution naturelle. Elle est venue avec difficulté. Ainsi, le désir que la France a d'apporter la culture de manière égalitaire ne se fait pas sans-arrières pensées, elle est donc comparable selon l'auteur à de la tyrannie. Cette « pathologie » (p. 34) tient son origine à la Révolution Française et plus particulièrement à la Nuit du 4 août. Cependant, ces deux événements qui ne sont pas comparables : alors que l'abolition des privilèges à la fin du XVIIIe siècle se voulait être un acte généreux, la démocratisation de la culture au XXe siècle répond à un choix politique intéressé : l'Etat cherche à imposer ses choix culturels à la population.

Il convient de faire la distinction entre le caractère noble de la culture sous la IIIe République, pendant laquelle la France se définissait par sa tradition de pensée et sa littérature, et la culture d'aujourd'hui qui tient plus lieu de fourre-tout, mélangeant l'art et le commerce. Cela induit qu'aujourd'hui, le sens profond des textes n'est plus compris, il s'agit avant tout de consommer la culture plus que de la comprendre. Selon Fumaroli, la littérature aujourd'hui est décadente (p. 45).

Au lieu de se définir par elle-même, l'identité française s'est établie par cet élan culturel amorcée par Malraux en confrontation au capitalisme américain d'une part et au communisme soviétique d'autre part. Or, à défaut de s'affranchir du caractère de ces deux ennemis, cette « troisième voie » (p. 56) qu'a adoptée la France rassemble ces deux caractères, décrite par l'auteur comme un monstre conjuguant communisme et capitalisme d'Etat.

Enfin, l'arrivée des nouveaux médias, qui maîtrisent l'outil de communication, ont fait glisser les arts et les lettres de la culture aux loisirs : aujourd'hui tout est culture sans que l'on ne comprenne le véritable sens de ce mot.

Il est donc temps, selon le philosophe, que la France modifie ses politiques culturelles si elle ne veut pas en subir des conséquences qui lui seraient néfastes.

## I. AUX ORIGINES DE L'ETAT CULTUREL

### *1. Le décret fondateur.*

Lorsqu'il devint ministre des affaires culturelles en 1958, le but d'André Malraux fut de démocratiser la culture, c'est-à-dire de l'apporter au plus grand nombre, considérant cet accès à la culture comme un droit de l'homme. Or, le monde étant peuplé d'individus aux vocations et aux intérêts différents, il est inutile de rendre un accès égalitaire à la culture car cela entre en contradiction avec le caractère naturel de l'accès à la culture. En lieu et place de cet aspect égalitaire, la politique menée est plus proche du dogme et de la croisade. Cette volonté de dicter aux français les choix de leur pratique culturelle prend son origine dans le parcours et les volontés politiques de Malraux. Après avoir été ministre de l'Information, le désir de l'homme politique fut de réformer l'éducation. Le Général de Gaulle préféra retirer la culture du ministère de l'Education Nationale pour offrir à Malraux le Ministère des affaires culturelles.

Pour Fumaroli, la politique culturelle qui prend alors une tournure qui s'apparente à de la religion : le fait de penser que le simple fait de rendre accessible l'art à la population

permettrait de les rendre captifs à son message telle une grâce divine. Les Maisons de la Culture créées alors seraient les églises laïques du XXe siècle.

## ***2. Un repoussoir : la IIIe République***

Cet élan culturel amorcé à la fin des années 1950 est rapproché dans l'ouvrage à l'élan culturel allemand de la fin du XIXe siècle. Les enjeux sont les mêmes, c'est-à-dire des mesures menées pour le bien du pays. En allemand, cet élan porte le nom de *Kulturbeförderung* (la culture de l'intérieur). Et c'est dans ce même esprit que Malraux introduit son propre élan culturel.

Mais si Malraux est l'instigateur de cette politique culturelle nouvelle pour la France, il n'en a pas moins été inspiré par Jeanne Laurent, que Fumaroli considère comme première responsable de cette nouvelle direction prise. En effet, Jeanne Laurent, haute fonctionnaire de l'Etat, s'opposait au modèle de la IIIe République. Le but de la IIIe République, en effet, était de laisser à la culture sa volonté propre et de ne pas interférer dans les pratiques culturelles de la population. Or, Jeanne Laurent reprochait à la IIIe République le style académique qu'il supposait. De plus, la IIIe République a engendré un désert culturel dans les provinces, en privilégiant Paris. Elle imposa donc les premiers centres dramatiques de province et de banlieue et nomma Jean Vilar à la tête du festival d'Avignon. Cette décision est considérée par l'académicien comme une Terreur ambiante des Lettres (p. 101). La diffusion de la culture théâtrale dans tous le pays, tel un gaz ou un liquide, en fait perdre son intensité.

Malraux, qui fut successeur de cette pensée, ne fit même pas l'honneur à Jeanne Laurent de reconnaître l'origine de ces idées.

## ***3. Deux essais comparés d'Etat culturel***

Le Front Populaire apporta à la population sa première semaine de congés payés. La nécessité était donc d'introduire les loisirs de masse qui répondraient à cette nécessité de combler ce temps libéré. Le syndicalisme fut l'un des véhicules de cette réponse.

Fumaroli prend le contrepied de la politique malrucienne en prenant l'exemple de Jean Zay, ministre de l'Education Nationale et des Beaux-Arts au cours de la IIIe République. La réforme que Zay mit en place ne sacrifia aucunement, selon le philosophe, les humanités. Il n'y a donc pas dans la politique de Jean Zay une démagogie égalitariste. Jean Zay fut pourchassé, emprisonné et assassiné par les nazis, c'est donc le gage qu'il était un grand homme.

A l'inverse, l'exemple de la politique menée pendant le gouvernement de Vichy pendant la Seconde Guerre Mondiale est un contrepoids. L'auteur dénonce le dirigisme culturel de ce gouvernement, notamment l'introduction du scoutisme et du patronage catholique. Jeanne Laurent et Jean Vilar sont mentionnés comme participant activement dans cette politique au travers de « Jeune France » dont le but était de diriger les jeunes dans une doctrine culturelle. La culture est alors « le rouage d'un moteur » (p.127), elle est donc un autre nom plus noble de la propagande d'Etat. Le but de cet endoctrinement n'était pas de d'imposer la pensée qui était convenable mais d'éduquer les jeunes pour qu'ils soient des artistes qui prônent le message désiré par l'Etat dans une volonté individuelle. L'école fut prise pour responsable de la défaite française contre l'Allemagne nazie. Elle fut donc réformée : par exemple, l'histoire de l'art fut réduite au profit de la pratique artistique. En cela, Malraux, selon Fumaroli, est un héritier de « Jeune France » (p. 141). C'est sous ce régime politique que les fêtes rassembleuses de foule furent établies comme par exemple la fête des mères, la fête du travail ou la célébration de Jeanne d'Arc.

Une politique culturelle est donc forcément synonyme de propagande et l'uniformisation de la culture est un moyen de consolider la population.

#### ***4. André Malraux et la religion culturelle***

André Malraux, par son action dans les affaires culturelles, a créé une religion culturelle.

La noblesse de l'homme n'est pas dans la nature mais dans la culture. Pour Malraux, l'homme ne s'y porte pas naturellement, il faut le lui exposer. C'est cette présupposition qui dicta les choix politiques malruciens. Mais Malraux préfère apporter à l'homme l'image plutôt que le livre car l'image est plus encline à rassembler les foules. Les nouveaux médias vont contribuer à ce rassemblement des masses. L'éducation va aussi y contribuer.

Malraux, en voulant combattre le capitalisme d'une part, et le communisme d'autre part, a créé un hybride qui comprend les deux à la fois, rassemblé dans un dogme politique que l'on pourrait apparenter à un dogme religieux.

## **II. PORTRAIT DE L'ETAT CULTUREL**

### ***1. Le fond du décor***

La France fut la première nation en 1959 à se doter d'un ministère des affaires culturelles. Alors que l'ampleur de l'action à cette époque resta relativement modeste, le budget et l'envergure du ministère s'est élargie au cours des années 1980. La culture, préoccupation du Ministère de la Culture était aussi sous l'intérêt du Ministère de la Communication (qui comprend la télévision), du Ministère des Grands Travaux, ainsi que du Président de la République François Mitterrand lui-même.

Alors qu'au XIXe siècle, l'Etat avait pour rôle de préserver et de conserver son patrimoine, ses musées et ses monuments, et dont la tâche fut réussie selon Fumaroli, la décentralisation de la culture telle qu'opérée sous l'Etat Culturel en a édulcoré sa force. Chaque ville a son propre enjeu de voir se développer sur son territoire une identité culturelle locale, accompagnée par la création de « lieux » culturels. Cela a pour conséquence un morcellement d'identités locales qui ne se comprennent pas entre eux. Pire, la dimension commerciale qui s'y est greffée donne lieu à un discours bureaucratique incompréhensible.

Dans les pays démocratiques, l'évolution de la société a permis à la population d'avoir du temps libéré, que le peuple cherche à occuper par les loisirs. Non seulement la télévision a pu très largement répondre à cette attente, mais le tourisme, les spectacles, les expositions, les parcs de loisirs et les centres commerciaux ont eux aussi réussi à combler ce nouveau public. Néanmoins, la qualité s'est trouvée sacrifiée au nom de la quantité. Les structures culturelles d'aujourd'hui sont comparées par le philosophe à des parcs de loisirs (p. 187), prenant pour exemple le projet de construction de la Très Grande Bibliothèque ou du Centre Beaubourg à Paris, qui sont devenus moins des pôles attractifs pour les amateurs de réflexion et de recueillement que des points de rencontres – voire de culte – pour les masses. En effet, le musée remplace l'église dans la sortie dominicale familiale. De ce fait, la culture serait donc en somme une religion de substitution orchestrée par l'Etat.

### ***2. Carême et Carnaval***

Le théâtre est le cheval de Troie qui permet à l'Etat culturel de s'introduire en France. Jean Vilar fut rejeté par les classiques, cela explique donc ses choix pendant les années 1940. Le théâtre fut aussi beaucoup contrôlé par l'Etat culturel, notamment par des commissaires

politiques de la culture qui se chargeaient de contrôler, voire censurer des œuvres qui auraient un message politique trop prononcé.

Le festival du théâtre universitaire de Nancy, créé en 1962, fut un succès mondain soutenu par un succès populaire. A la fin des années 1960, le festival est un melting-pot d'œuvres de tous horizons. Cela devient, avant même d'être un événement culturel, une commémoration annuelle. Les autres villes, en réaction à ce succès, se mirent à la recherche de leur propre événement culturel qui attirerait les foules.

Le changement d'orientation politique du début des années 1980 marqua l'explosion de nouvelles pratiques. Tout devint culturel, de l'abolition de la peine de mort au respect des pays du tiers monde (p.221-222).

Le festival de Nancy est donc dommageable pour la culture française et pour sa langue en ce qu'il a permis l'amalgame de cultures différentes.

### ***3. La culture, mot-valise, mot-écran***

L'un des écueils que l'auteur reproche à l'Etat dirigiste dans les affaires culturelles est celui d'avoir dénaturé le sens du mot « culture » lui-même. Depuis 1981, tout peut se vanter d'être culturel – de l'industrie aux affaires commerciales – et les mélanges sont faciles.

Aujourd'hui, le mot « culture » a perdu le sens savant et romantique qu'il suscitait au XIXe siècle. Il a de plus pris le sens ethnologique et anthropologique anglo-saxon : les rites, les coutumes sont culturels. On parle maintenant de culture rock, de culture rap, de culture scientifique. Sont-ce réellement des sujets culturels ?

Le mot « culture » change donc de sens en fonction des choix gouvernementaux. Selon l'auteur, les mots « créer » et « création » devraient être bannis du langage officiel dans une démocratie libérale (p. 233). La culture en France relève donc bien de la Religion d'Etat.

### ***4. Du Parti culturel au ministère de la Culture***

Cette religion d'Etat est le fruit de la combinaison de deux pôles d'attractivité opposés. Tout d'abord, les intellectuels des années 1930, et en particulier Malraux, ont été inspirés par l'importance que la culture représentait dans la politique du régime totalitaire soviétique, et dans les pratiques de loisirs dirigés qu'il proposait. Elle a aussi pris sa source dans le modèle américain qui, après la Grande Dépression et le New Deal, envisagea les loisirs dans une vision commerciale et de marché.

L'après guerre fut une période d'attrait de la France pour le modèle américain, dont l'exemple le plus marquant fut les accords Blum-Byrnes qui permit à la production cinématographique américaine d'être importée en France sans limitations, non sans dommages pour la production française.

Le parti communiste français, quant à lui, se revendiquant des choix politiques soviétiques (avec succès au moins jusqu'en 1968), se présenta comme le Parti de la Culture et dont le principe reposait sur l'antiaméricanisme.

La culture française est donc, selon Fumaroli, un hybride entre une propagande orchestrée de l'Etat, et une sous-culture dérivée et inspirée par les Etats-Unis. Le philosophe, qui se trouve en désaccord avec cette conception, suggère plutôt que la France devrait s'affranchir de ces modèles pour se construire une identité propre.

Les excès de ces multiples inspirations se retrouvent au cours des années 1980 dans des rassemblements qui n'ont rien de culturels. Les exemples de la Fête de la Musique, qui n'a aucune portée intellectuelle ou pédagogique, ou de la fête « Touche pas à mon pote » qui

est le véhicule d'une pensée idéologique orchestrée par l'Etat, sont emblématiques de cette dérive.

L'Etat a tout de même réussi dans la mission que s'était imposé Malraux, celle de donner à la culture en France le rôle de religion laïque, où les Maisons de la Culture seraient les cathédrales du XXe siècle. Il y a donc une nouvelle spiritualité, celle que l'Etat inculque au travers de sa culture.

### ***5. Une cote mal taillée***

Il y a donc un paradoxe dans cette direction prise par le pays.

D'une part, la culture devient un enjeu commercial. La politique des structures culturelles sont repensées pour répondre à une dynamique productiviste afin de pouvoir être rentable commercialement. Cela a pour effet de transformer ces lieux en de grandes surfaces commerciales ou des galeries marchandes. Le visiteur, avant de se cultiver, doit avant tout consommer. Les œuvres, quant à elles, doivent se faire aguichantes.

D'autre part, la télévision, qui représente l'un des enjeux les plus importants de l'Etat pour diffuser sa propagande, ne diffuse aucun programme culturel, malgré l'unification sous le même portefeuille du Ministère de la Culture et de la Communication.

L'académicien trouve l'explication dans le fait que la télévision doit plaire à tous. La culture aurait détourné les français – et donc les électeurs – de ce média si précieux pour l'Etat. La télévision a un pouvoir très important : aussi important que soit la fréquentation annuelle d'un musée très attractif, elle aura peine à égaler l'audience d'une émission à succès.

La culture ne doit donc plus éduquer ou instruire, elle doit attirer les foules et rassembler. La Fête de la Musique répond au même objectif. Plus qu'un événement qui apporte à la population une élévation de l'esprit, c'est avant tout un moment de rassemblement des foules.

Cela se traduit aussi par les nouveaux choix entrepris en matière culturelle en France et que l'auteur qualifie de « méthode Tour Eiffel » (p. 270). Le musée ou le monument, avant d'être un lieu de culture, doit être un lieu de rassemblement et de consommation. Le Centre Beaubourg, par exemple, doit sa renommée non pas dans les œuvres qu'il propose mais dans son décalage par rapport au modèle architectural qui l'entoure. Au Louvre, la Joconde fut remplacée dans les esprits par la construction de la pyramide et d'un espace commercial où la population peut se rassembler. Les prix littéraires, les salons du livre répondent aux mêmes exigences de consommation.

L'auteur voit néanmoins une amorce de prise de conscience de la France de cette dérive dans la polémique qui a entouré le projet de construction de la Très Grande Bibliothèque, symbole de cet amalgame improbable entre culture savante et consommation de masse. S'il ne viendrait pas à l'esprit de faire rentrer tout à chacun dans les laboratoires de l'Institut Pasteur, pourquoi la culture humaniste ne pourrait-elle pas bénéficier du même traitement ?

### ***6. Loisirs et Loisir***

L'auteur fait donc une distinction entre les loisirs – les pratiques culturelles engendrées par l'élan culturel de Malraux et du gouvernement des années 1980 – et le loisir – le loisir studieux, celui qui élève l'esprit.

Aujourd'hui, tout est devenu culturel. On expose dans tous les lieux publics (Fumaroli prend l'exemple d'une banque qui met en place sa propre exposition). Cette diversité rend le message de l'art moins percutant. La culture se consomme comme on pourrait le faire à Las Vegas. A Las Vegas, on ne réfléchit pas, on a la tête vide. Les visiteurs, comme les touristes à

Las Vegas, va là où on lui dit d'aller, sans réfléchir au but de cette visite. L'Etat culturel est donc coupable de rendre les gens peu attentif au message de la culture et de privilégier la visite qui doit se faire pour répondre à une tendance populaire. Dans le langage commun, « culture » est synonyme de « rasoir » (p. 295), l'Etat a donc utilisé des techniques commerciales pour attirer la population dans les structures culturelles.

La préférence de l'auteur va au loisir studieux, celui où le visiteur cherche un sens à sa visite, où il cherche à comprendre le message de la culture. Le constat montre que, au regret du philosophe, peu s'y consacrent. A son avis, le rôle de l'Etat, au lieu de dicter les pratiques culturelles des français, devrait être garant du libre choix de chacun à se cultiver de la manière qu'il le souhaite.

### ***7. La Modernité d'Etat***

L'un des aspects néfastes de cette pensée revient à la modernité, concept qui n'a pas été compris dans son sens premier. A l'origine, le terme « moderne » renvoyait à celui qui n'a pas d'ancêtre ni de précédent. Aujourd'hui, il est synonyme de « à la mode », si bien que lorsque l'on considère que quelque chose est moderne, il n'est plus possible de débattre de ses qualités. Le mot « mode », étymologiquement, renvoie à un état passager, qui ne dure pas, alors qu'aujourd'hui, il fait référence au progrès. La modernité est donc un objectif à atteindre, et ainsi est donc imposée comme un dogme : tout doit être moderne. Cette idée s'est trouvée illustrée par l'édification de monuments parisiens – tels que le Centre Beaubourg – qui se veulent modernes, mais qui ont dénaturé l'identité architecturale parisienne. L'auteur parle alors de « pédagogie du coup de poing » (p. 310). Cette acception est valable dans toutes les villes de France et n'est pas réservée à Paris. Cette course à la modernité a pour conséquence de mettre l'identité culturelle française perpétuellement en retard par rapport au reste du monde. En effet, la France, à défaut de se donner une identité propre, ne fait que suivre des tendances qui sont déjà caduques ailleurs.

Or, en art comme en littérature, il n'y a ni avance, ni retard. L'art se définit par ses qualités. Lorsque l'on place un artiste dans un courant, on le place dans une aire chronologique. On le qualifie sans en apprécier sa valeur. La France a pourtant un passé riche. Elle cherche néanmoins à s'en affranchir au nom de la modernité ce qui aura pour conséquence de ne plus avoir son caractère propre et de devenir un état comme un autre, sans aucune particularité.

L'auteur suggère donc que la France doit apprivoiser son passé pour pouvoir se donner une identité propre.

### ***8. Culture et Université***

La France a donc voulu rentrer dans une compétition au nom de la modernité. Elle en a oublié les analyses de Tocqueville qui énonçait que la liberté réelle repose dans le libre choix et non dans le despotisme mou, c'est-à-dire un dirigisme au nom du bien commun.

La généralisation des loisirs et du tourisme a eu une incidence sur l'éducation française. Aujourd'hui, on apprend ce qui nous est utile dans la vie en négligeant ce qui nous est utile pour avoir un esprit critique. Ainsi, les notions scientifiques, commerciales et industrielles sont privilégiées au dépend de la littérature. Il serait tout de même préférable de permettre, à ceux qui le souhaitent, un accès à la littérature, aux lettres classiques, notamment le latin, le grec et l'hébreu. Ce sont ces disciplines qui font la richesse de notre culture, et qui nous différencie du nouveau monde qui, par définition, a une histoire beaucoup moins riche que la notre. Il est d'ailleurs étrange que l'on s'affranchisse des humanités puisque les maximes de conduite des auteurs classiques sont les mêmes que les nôtres (p. 336). De la

même manière que les musées et les monuments, le monde éducatif soustrait à la jeunesse le libre choix de choisir son identité.

Il est possible, selon Fumaroli, de remédier à cette situation. Un Ministère du Patrimoine devrait collaborer étroitement avec celui de l'Education Nationale. De plus, des émissions de qualités devraient être proposées à la télévision. Les lettres, l'histoire et la philosophie devraient redevenir centrales dans l'éducation car elle redonnerait du sens à nos musées et nos monuments. C'est à l'Etat de rendre ce choix à tout à chacun, car la bienveillance universelle qu'elle impose aujourd'hui est une puissante étouffante. Il doit donc se réformer dans sa politique. Il doit cependant garantir l'équilibre entre le loisir studieux, propre à l'esprit, et les loisirs, propres aux sens. Aujourd'hui, l'Etat culturel n'est qu'Etat loisirs, et rien d'autre (p. 341).

La compétition dans laquelle la France cherche à concourir n'est pas seulement économique et politique. Elle repose aussi sur la qualité des esprits qui la composent.

### ***9. La France et sa télévision***

L'éducation est donc un pan sinistré de la culture en France. La télévision en est tout autant. Elle a été au départ un instrument d'information contrôlée et censurée par l'Etat. Son niveau qualitatif répondait donc aux exigences qu'il lui imposait. Or, pour garantir ce contrôle, le niveau culturel s'en est trouvé sacrifié. Si le progrès se résume à plus d'égalité, alors la télévision rempli tout à fait son rôle. Les enfants de toutes les origines, de tous les milieux sont donc cultivés à la même enseigne et modelés par un imaginaire commun. La diversité sur laquelle s'est bâtie la France s'est éteinte. La télévision est donc un exemple de régression vers le bas.

Les Etats-Unis et l'Italie sont moins hypocrites sur ce sujet. Dans le premier, divertissement et information sont dissociés ; dans le second, la télévision n'est pas prise au sérieux. Or, en France, la télévision est sacralisée : la doctrine générale doit avoir l'aval de la télévision. Ce qui n'est pas télévisé n'a pas lieu d'exister. L'auteur compare donc la télévision à une foire aux vanités (p. 357).

Par l'impulsion de l'Etat, les français d'aujourd'hui sont donc des Bouvard et Pécuchet modernes : ils consomment la culture sans réellement en comprendre le sens. Cependant, la culture est en chacun de nous. On doit la cultiver individuellement et non répondre aux choix dictés par l'Etat.

## **Conclusion : ACTUALITE ET MEMOIRE**

### ***1. Vertébrés et invertébrés***

Il y a une distinction entre démocratie libérale et démocratie populaire en ce sens que la première forme des hommes libres (ce sont des gens vertébrés car la démocratie libérale oblige à la démarche libre). La IIIe République, par son Université, a voulu remplir ces conditions. Notre force est notre pensée morale. L'Europe s'est bâtie sur les Arts et Lettres, et c'est grâce aux humanités qu'elle s'est imposée comme une démocratie libérale.

La Culture, telle que l'a introduite Malraux, répond à un acte civique, il faut voir car il faut l'avoir vu et rien de plus. Cela ne répond à aucun désir de s'élever intellectuellement. Le désir du beau s'apprend, mais pas en foule (p. 382). Cette culture s'est substituée aux vrais plaisirs et loisirs mais elle a engendré le déclin de la Culture de l'âme.

Au Moyen-âge, les lettres et les sciences étaient enseignés avec la même importance. L'homme ne peut s'élever à la philosophie et à la théologie que lorsqu'il maîtrise ces disciplines, sans lequel il ne peut devenir un citoyen conscient de son statut de citoyen.

L'école, qui autrefois permettait cette élévation, ne tient plus son rôle dorénavant. Le but de la France est donc de redonner place à l'initiative de chacun de faire sa place dans la société.

## ***2. La France et l'Europe de l'esprit***

L'Etat culturel est donc protecteur, protectionniste et dirigiste au nom du salut national. C'est donc un Etat despote. Cela a pour conséquence de brider l'inventivité et l'initiative de chacun en matière culturelle et cela donne du discrédit à la France toute entière. En mettant en avant l'aspect commercial du monde culturel, Jack Lang, en digne héritier de la pensée malrucienne, a engendré une propagande de la niaiserie : toutes les cultures se valent, tout est culturel, culture et économie participent au même effort. Si la politique telle qu'elle est menée jusqu' alors, la France deviendra un parc de loisirs. L'Europe ne doit pas prendre pour exemple l'Etat français, il doit être le lieu de la diversité culturelle qui la compose.

Paris a été dans le passé une capitale européenne de la pensée. Le nationalisme a rétréci le champ polarisant parisien à la France seule. La décentralisation et la télévision a accéléré ce déclin. Paris devient à la place une métropole mondiale des loisirs de masse.

Fumaroli suggère donc que la France repense à l'importance de l'esprit comme un aspect essentiel de sa culture, sans quoi elle ne retrouvera jamais son importance culturelle dans le monde.

Par le vocabulaire employé, sa syntaxe, mais aussi les références auxquelles il renvoie, cet essai de Marc Fumaroli est un texte difficile à comprendre. Par son style, il s'adresse aux plus érudits et ne vulgarise pas son propos. Il se place donc à l'écart de la masse, et ne cherche à diffuser son propos qu'au travers des élites, des savants et des spécialistes.

Cet essai relève aussi du pamphlet. Il vise à s'opposer à la pensée politique qui prévaut au moment de sa rédaction. Certains arguments ou certaines allusions qui visent à discréditer les personnes qu'il dénonce sont cependant peu convaincantes et relèvent plus du jugement de personne. L'auteur dérive même parfois vers le syllogisme. Une partie de son propos relève de l'argumentation spéieuse. Par exemple, Malraux n'avait pas le bac. Soit. Cela en faisait-il pour autant un homme manquant de culture ? Serait-ce ce manque qui lui valu de ne pas comprendre les enjeux politiques des affaires culturelles de son pays ? Fumaroli a le mérite cependant de poser des questions philosophiques et politiques intéressantes. Mais son argumentation radicale, basée parfois sur le jugement de personnes et reposant sur des questions théoriques, détachée des besoins matériels du peuple et des structures culturelles, rendent obscures les intentions de l'auteur.